

Paris, le 28 septembre 2017

Restez connecté !
www.apnm-marine.fr

Une question ?
contact@apnm-marine.fr



<https://www.facebook.com/APNMMarine/>



https://twitter.com/APNM_Marine/

à Madame le directeur
des ressources humaines du ministère
des armées.
60, bd du Général M. Valin – CS 21623
75 509 PARIS Cedex 15

Objet : Avis et propositions sur le projet de plan d'amélioration des conditions de vie des militaires et d'accompagnement des familles.

Madame le directeur,

Vous avez invité l'ensemble des APNM (associations professionnelles nationales militaires) à faire des propositions et à porter un avis sur votre projet de plan d'amélioration des conditions de vie des militaires et d'accompagnement des familles.

Nous voudrions en premier lieu souligner avec satisfaction votre volonté d'associer à ces travaux l'ensemble des organismes de concertation, et pour la première fois, en vue d'un vrai dialogue amont, les APNM.

Le faible nombre de jours de préavis et d'analyse ne nous permet pas de porter un avis précis et exhaustif sur l'ensemble des mesures proposées, qui sont pour la plupart objet de réflexion et travaillées depuis de nombreuses années (place en crèche, allègements des contraintes administratives...). Certaines, comme l'utilisation de la carte SNCF « famille » en cas d'absence du militaire pour des opérations ou missions intérieures, déjà applicable suite à la convention du 2 juillet 2015, attendent simplement d'être mise en œuvre. A propos de la carte SNCF militaire, nous appelons votre vigilance à préserver la pérennité du dispositif de « réduction 75% » dans le cadre de la prochaine ouverture à la concurrence.

Notons néanmoins l'expression par ce plan d'une nouvelle détermination à agir, mais cela ne risque-t-il pas d'être interprété par la communauté militaire comme une accumulation bien emballée de petites mesures marginales qui ne comporte par ailleurs pas d'engagement financier mesurable ?

Ne pensez-vous pas qu'il puisse manquer à ce plan une vraie impulsion ministérielle s'appuyant sur un ou deux projets phares ou avancées emblématiques permettant de réellement marquer les esprits, ainsi que la nouvelle mandature ?

APNM-Marine a anticipé cet effort de réflexion en proposant, par un courrier adressé le 13 juillet 2017 à madame la ministre des armées, des projets ou mesures réalistes et accessibles, et notamment :

- la création d'un **compte épargne permissions** (CEP) qui puisse éviter la perte de jours de permissions liée à la suractivité opérationnelle et au manque d'effectifs, en prévoyant une part de monétarisation ou de valorisation différée au travers de la retraite additionnelle de la fonction publique (RAFP) :
- le lancement d'un **grand projet d'hébergement social à Paris**, qui pourrait répondre aux besoins grandissant en ce domaine, mais plus largement encore, permettre la création de lieux de réception et de conférence autour d'un **cercle interarmées pour les sous-officiers, officiers mariniers, équipage et hommes du rang**. Pourquoi est-ce que cela est réservé aux officiers avec le cercle de Saint Augustin, pour lequel on a justement pu prouver la pertinence d'un modèle économiquement équilibré qui dégage plus de 1,8 M€ de résultat annuel ? Il y a des emprises libérées en plein centre de Paris comme le Val de Grâce ou le boulevard Saint Germain qui répondraient parfaitement aux besoins. Pour lancer ce projet, nous sollicitons la **création d'un groupe de travail** confié à une haute personnalité indépendante du ministère qui regrouperait tous les acteurs pouvant contribuer à sa réussite (DMPA, GMP, EPFP, CNA, IGESA..) et bien sûr les instances et organismes de concertation, CSFM et les APNM au travers d'une représentation de leur union. Voilà un rôle social particulièrement utile que vous pourriez confier aux APNM qui pourront s'appuyer sur leur personnalité juridique pour être des membres actifs du projet ;
- Le **règlement définitif de l'injustice liée aux repas de service**, dont l'accès est différent selon les armées, grades ou lieux d'affectation. Reconnaissez qu'il ne peut pas être compris qu'à même grade et travaillant dans le même bureau certains payent leur repas de service et d'autres non. Cela crée au quotidien une frustration qui peut être définitivement résolue en reconnaissant simplement les contraintes de pleine disponibilité et de travail en uniforme qui nous forcent à déjeuner en emprise militaire. Il suffit d'un budget à priori estimé à 10 M€ pour octroyer le même régime à tous. Nous pouvons vous assurer que cette mesure emblématique, pouvant être mise en œuvre immédiatement, donnerait visibilité, force et crédibilité au plan d'amélioration des conditions de vie des militaires et d'accompagnement des familles que vous allez proposer à madame la ministre des forces armées.

APNM-Marine reste à votre disposition pour participer continument à ces travaux d'amélioration de la condition militaire, et insistera lors de son audition devant la commission de la défense et des forces armées de l'assemblée nationale le 5 octobre prochain (dans le cadre de la préparation de la loi de finance 2018) pour que les moyens soient donnés au ministère et dédiés à mener à bien ces projets et améliorations instamment attendus.

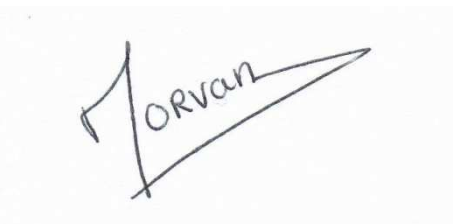
Nous vous prions d'agréer, madame le directeur, l'expression de notre haute et respectueuse considération.

La présidence collégiale d'APNM-Marine :

QM1 Fanny Morvan

MJR Brice Lecat

CV Dominique de Lorgeril

Handwritten signature of Fanny Morvan in blue ink, with the name 'MORVAN' clearly visible in capital letters.Handwritten signature of Brice Lecat in blue ink, featuring a stylized, cursive script.Handwritten signature of Dominique de Lorgeril in blue ink, with a large, flowing initial 'L' and 'R'.